

PROCÉDURE POUR L'ÉMISSION DU PERMIS / travaux effectués par le propriétaire et frais à sa charge

- ▶ Veuillez suivre chacune des étapes du présent formulaire ;
- ▶ Veuillez déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés à l'étape 9 ;
- ▶ Prévoir de défrayer les coûts du permis au moment de la réception du permis ;
- ▶ Les services techniques communiqueront avec vous lorsque le permis sera prêt ou si votre demande est incomplète.

IMPORTANT

Pour l'obtention d'un permis, vous devez obligatoirement nous remettre tous les documents énumérés ci-dessous et avoir complété le présent formulaire avec le maximum d'information et en conformité avec nos règlements municipaux. Le fonctionnaire affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires pouvant lui donner une meilleure compréhension de votre projet. Prenez note que des documents incomplets ou manquants peuvent retarder l'émission du permis et que des informations trompeuses peuvent annuler votre demande ou rendre votre permis non conforme.

Ce formulaire ne constitue en aucun temps, ni une demande complète ni une autorisation de construire

1

IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT

Adresse des travaux			
Numéro (s) de lot(s)			
Terrain riverain d'un cours d'eau?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	<i>Si oui, certaines dispositions réglementaires pourraient s'appliquer.</i>

2

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom complet						
	Êtes-vous le propriétaire ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <i>(Si vous n'êtes pas le propriétaire, vous devez nous présenter une procuration)</i>					
Adresse postale	Adresse		Ville		Code postal	
No. téléphone	Cellulaire <input type="checkbox"/>	Résidence <input type="checkbox"/>	Travail <input type="checkbox"/>	Cellulaire <input type="checkbox"/>	Résidence <input type="checkbox"/>	Travail <input type="checkbox"/>
Courriel						

(Si vous n'êtes pas le propriétaire, vous devez nous présenter une procuration et les coordonnées complètes du propriétaire)

En nous transmettant votre adresse courriel, vous consentez à ce que celle-ci soit utilisée pour vous joindre lors de mesures d'urgence, de situations prioritaires ou pour autres besoins municipaux.

3

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Même que requérant	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Nom complet		
Adresse complète	Code postal	
No. téléphone	Cellulaire <input type="checkbox"/>	Résidence <input type="checkbox"/>
	Travail <input type="checkbox"/>	Cellulaire <input type="checkbox"/>
	Résidence <input type="checkbox"/>	Travail <input type="checkbox"/>
	Cellulaire <input type="checkbox"/>	Résidence <input type="checkbox"/>
	Travail <input type="checkbox"/>	Cellulaire <input type="checkbox"/>
	Résidence <input type="checkbox"/>	Travail <input type="checkbox"/>
Courriel		

4

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR

Auto-construction?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Nom de l'entrepreneur		
Adresse complète	Code postal	
No. téléphone	Cellulaire <input type="checkbox"/>	Résidence <input type="checkbox"/>
	Travail <input type="checkbox"/>	Cellulaire <input type="checkbox"/>
	Résidence <input type="checkbox"/>	Travail <input type="checkbox"/>
	Cellulaire <input type="checkbox"/>	Résidence <input type="checkbox"/>
	Travail <input type="checkbox"/>	Cellulaire <input type="checkbox"/>
	Résidence <input type="checkbox"/>	Travail <input type="checkbox"/>
Courriel		
No RBQ		Nom du responsable

5

EXPLIQUEZ-NOUS VOTRE PROJET

Branchement à l'aqueduc Branchement à l'égout sanitaire Branchement à l'égout pluvial

6

DÉTAIL DES TRAVAUX

Nombre d'unités de logement : _____

Gicleurs d'incendie : OUI NON

LIT DE GRAVIER

Épaisseur : _____ (minimum 150 millimètres d'épaisseur)

Matériaux : _____ (pierre concassée ou de gravier ayant une granulométrie de 0 à 20 millimètres, de sable ou de poussière de pierre)

AQUEDUC

Matériaux : _____ (cuivre de type K)

Diamètre : _____ (19 millimètres ($\frac{3}{4}$ pouce))

Robinet d'arrêt :

Système de gicleurs

PLUVIAL

Matériaux : _____ P.V.C. Vert de type S.D.R. 35, (minimum 150 millimètres) dimensions telles qu'apparaissant sur ledit plan d'ingénieur, si applicable.)

ÉGOUT

Diamètre _____ (minimum 150 millimètres sur conditions pour plus de 6") Matériau du conduit : tuyau de P.V.C. Blanc de type S.D.R. 28 à joint de caoutchouc.

Pente du tuyau de branchement : _____

(1 dans 3 : max 1 mètre, moins de 1 dans 3 : normes du B.N.Q.)

Branchement gravitaire :

Fosse de retenue eaux domestiques :

Fosse de retenue pour les eaux pluviales et souterraines :

Regard d'égout: (Pour branchement de 30 mètres et plus de longueur ou de 250 millimètres et plus de diamètre)

Soupape de retenue : (normes au Code national de la plomberie)

EAUX PLUVIALES

Sur le terrain :

Dans un fossé :

Dans l'éventualité où la canalisation municipale d'égout est unitaire, les eaux usées sanitaires d'une part et les eaux pluviales en provenance du toit et du terrain et les eaux souterraines d'autre part doivent être évacuées jusqu'à la ligne de propriété du terrain dans des branchements à l'égout distinct.

Type de Fondation : _____

7

ÉCHÉANCE ET COÛT DES TRAVAUX

Date prévue du début des travaux		Date prévue de la fin des travaux	
Coût approximatif des travaux			

8

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION OU AGRANDISSEMENT PROJETÉE

Distance avec la ligne de lot avant		Distance avec la ligne de lot latérale droite	
Distance avec la ligne de lot arrière		Distance avec la ligne de lot latérale gauche	

9

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Copie de l'acte notarié si récemment propriétaire ou une procuration (*autorisation*) du propriétaire actuel, **si nécessaire**.
- Tout propriétaire d'un bâtiment résidentiel de **6 logements ou plus**, d'un établissement industriel, commercial ou institutionnel désirant un branchement au réseau d'égout unitaire, sanitaire ou pluvial doit déposer un **plan d'ingénieur** indiquant le réseau de captage, le calcul des débits, la dimension des tuyaux ainsi que les matériaux utilisés. La rétention pluviale est également exigée.
- Pour un diamètre de conduit d'égout supérieur à 150 millimètres (6 pouces), une autorisation doit être demandée à la Ville tout en fournissant une attestation signée et scellée par un ingénieur calculant le diamètre nécessaire.
- Pour un diamètre supérieur à 19 millimètres (3/4") pour l'aqueduc, tout propriétaire doit demander et obtenir l'autorisation de la Ville.

Réservé à la réception

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour tout branchement de 30 mètres et plus de longueur ou de 250 millimètres et plus de diamètre, le propriétaire doit installer un regard d'égout d'au moins 900 millimètres de diamètre à la ligne de propriété de son terrain. Un tel regard doit également être installé à tous les 100 mètres de longueur additionnelle.

Un branchement à l'égout doit être pourvu d'un regard d'égout à tout changement horizontal ou vertical de direction de plus de 45 degrés et à tout raccordement avec un autre branchement à l'égout.

Selon la nature des travaux, d'autres documents pourraient s'avérer nécessaires.

10

SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE

Signature _____

Date _____

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux de construction sans l'obtention d'un permis.